

Article 1 – Organisation générale

Le Comité organise, pour les catégories Mini Basket, les championnats départementaux suivants :

Mixtes

- U7
- U9
- U11

Féminins

- U9
- U11

Afin de garantir un apprentissage ludique aux enfants de 5 à 9 ans, la Commission Mini Basket préconise la planification de plateaux avec une régularité pour les U7 et U9.

Article 2 - Système de l'épreuve en U7

Formule Plateaux sur toute la saison

Un regroupement par trimestre sera organisé dans les clubs qui accueilleront les plateaux.

Une réunion sera mise en place en début de saison avec les clubs en direction des U7 (mise en place de tournois etc...).

L'objectif sera de s'appuyer sur les actions des clubs afin que la Commission Mini Basket mette en place des plateaux pour viser à un regroupement par trimestre.

Chaque trimestre, un plateau thématique par trimestre sera organisé, par le Comité, en collaboration avec les clubs : Ex : Halloween, Noël, Hiver, Pâques

Une priorité d'organisation sera donnée aux clubs labellisés Ecole Mini Basket pour la confirmation et continuité de leur label, et avec le soutien de la Commission Mini Basket.

Article 3 - Système de l'épreuve en U9 / Plateaux

Formule Plateaux sur toute la saison

Des plateaux mensuels seront co-organisés entre les clubs et le Comité, selon disponibilités de salles pour les accueillir, s'appuyant sur deux actions :

- Matchs sur terrains latéraux ou grand terrain sans score
- Ateliers de développement des bases de jeu du basket-ball

Utilisation d'un livret de développement et suivi du mini basketteur (établi par le CTF)

Objectif :

- Temps de jeu adaptés aux enfants
- Faire des plateaux des moments de découverte, de loisir et d'instant conviviaux entre les enfants, les coaches et les accompagnateurs (parents)
- Apprentissage des règles et du jeu en équipe

Article 4 - Système de l'épreuve en U9F, U9 Mixte, U11F et U11 Mixte

Formule Championnat sur toute la saison

Phase en matchs aller-retour : Toutes les rencontres « aller » doivent être jouées avant le début des rencontres « retour ». Toutes les rencontres « retour » doivent être jouées avant la dernière rencontre « retour », sauf accord de la Commission Mini basket.

NB : Un minimum de 8 équipes engagées en U9F est nécessaire au maintien de ce championnat dans cette catégorie.

BRASSAGE (Octobre à Décembre)

Les équipes sont réparties en X poules de 4 en fonction du niveau déclaré par les clubs (soit CONFIRMÉ-INTERMÉDIAIRE – DÉBUTANT) lors des engagements.

En U11, les équipes seront réparties dans les divisions selon le classement inter-poules de la saison précédente.

En U9 les équipes seront réparties dans les divisions selon le secteur géographique.

Les divisions 1 et 2 ne peuvent accueillir plusieurs équipes d'une même association sportive, d'une même catégorie sauf la division 3.

La composition des équipes dans chaque niveau sera personnalisée.

NB : La Commission Mini se réserve le droit de modifier les poules selon le nombre d'équipes engagées.

DIVISION 1 – CONFIRMÉ

Les X équipes sont groupées en X poules de 4 disputant des rencontres « aller- retour ». Une seule équipe par club.

ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} à 6^{ème} du classement inter-poules en **DIVISION 1** intègrent la **DIVISION 1**
- Les équipes classées 7^{ème} et suivants du classement inter-poules en **DIVISION 1** intègrent la **DIVISION 2**.

DIVISION 2 - INTERMÉDIAIRE

Les X équipes sont groupées en X poules de 4 disputant des rencontres « aller- retour ». Une seule équipe par club.

ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} à 6^{ème} du classement inter-poules en **DIVISION 2** intègrent la **DIVISION 1**.
- Les équipes classées 7^{ème} à 12 du classement inter-poules en **DIVISION 2** intègrent la **DIVISION 2**.
- Les équipes classées 13^{ème} et suivants du classement inter-poules en **DIVISION 2** intègrent la **DIVISION 3**.

DIVISION 3 - DÉBUTANT

Les X équipes sont groupées en X poules de 4 des rencontres « aller- retour ». Cette division peut accueillir plusieurs équipes d'un même club.

ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} à 6^{ème} du classement inter-poules en **DIVISION 3** intègrent la **DIVISION 2**.
- Les équipes classées 7^{ème} à 10^{ème} du classement inter-poules en **DIVISION 3** intègrent la **DIVISION 3**.
- Les équipes classées 11^{ème} et suivants de chaque poule en **DIVISION 3** intègrent la **DIVISION 4**.

NB : Le nombre de montées et descentes entre les divisions 2, 3 et 4 pourront varier selon le nombre réel de poules engagées en phase de brassage.

NB : Le nombre de poules en U9F et U11F pourront varier selon le nombre réel d'équipes engagées

CHAMPIONNAT PHASE 2 (Janvier à Mai)

La composition des équipes dans chaque niveau sera personnalisée

DIVISION 1

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres « aller- retour ».

DIVISION 2

Les 18 équipes sont groupées en 3 poules de 6 disputant des rencontres « aller-retour ».

DIVISION 3

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres « aller-retour ».

DIVISION 4

Les X équipes sont groupées en X poules de 4 ou 6 disputant des rencontres « aller-retour ».

Les équipes nouvellement engagées seront réparties aléatoirement dans les poules.

U9 Féminine et U9 Mixte

Pas de play-offs.

U11 Féminine et U11 Mixte

DIVISION 1

À l'issue de la phase 2, des play-offs seront organisés.

Qu'il y ait 1 seule ou plusieurs poules, les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} du classement inter-poules disputeront une finale à quatre (Final Four).

DEMI-FINALES : s'il y a 2 poules dans la division, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule jouent le Final Four.

- Rencontre 1 : 1^{er} poule A contre 2^{ème} poule B
- Rencontre 2 : 1^{er} poule B contre 2^{ème} poule A

Les équipes classées 1^{ère} de chaque poule, recevront leur demi-finale.

FINALE

- Rencontre 3 : vainqueur rencontre 1 contre vainqueur rencontre 2.

L'équipe recevant de la finale sera l'équipe la mieux classée au classement inter-poules.

Les finales de la division 1 se dérouleront lors de la Finale Départementale organisée par le Comité dans un lieu unique.

Le titre de champion départemental est attribué au vainqueur de la finale play-offs.

Article 5 – Rencontre et règles de jeu

Temps de jeu plateaux :

U07	U09
• 2 x 5 minutes décomptées • Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes	• 2 x 6 minutes décomptées • Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes

Temps de jeu brassage et championnat :

U9	U11F – U11 Mixte
• 4 périodes x 6 minutes • 4 contre 4 joueurs (toutes phases) • Intervalle entre les périodes : 2 minutes • Mi-temps 10 minutes – chaque enfant devra tirer un lancer-franc pouvant apporter 1 point au score de la période. Tolérance si la ligne est mordue • PAS DE PROLONGATION - Match nul autorisé • REMISE A ZERO DU SCORE A CHAQUE QUART TEMPS,	• 4 périodes x 7 minutes • 4 contre 4 joueurs (brassage) • U11 div1 : 5 contre 5 joueurs • U11 div2 à div4 – 4 contre 4 joueurs • Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes • Mi-temps : 10 minutes • Prolongation : 1 x 2 minutes puis lancer franc décisif

Horaires :

Mercredi*	Samedi	Dimanche
14h00- 17h30*	10h00 - 13h30*// 13h30- 17h30	9h30 - 16h00

* avec l'accord de l'équipe adverse

Valeur des rencontres :

U9	U11F – U11Mixte
● Gagné : 3 points ● Egalité : 2 points ● Perdu : 1 point ● Forfait : 0 point Les matchs nuls sont autorisés.	● Gagné : 2 points ● Perdu : 1 point ● Forfait : 0 point Les matchs nuls ne sont pas autorisés

Ballon : taille 5

Hauteur des paniers : 2 m 60

Remplacements : Autorisés lors de toutes les périodes. Pour le bon éveil de l'enfant il est très fortement conseillé aux entraîneurs de faire jouer tous les joueurs de l'équipe.

Temps-mort : 2 en 1^{ère} mi-temps. 3 en 2^{ème} mi-temps.

Retour en zone (U11 seulement) : Application de la règle du retour en zone.

3 secondes (U11 seulement) : Application de la règle avec une tolérance à 5 secondes.

8 secondes : Pas d'application de la règle.

24 secondes : Pas d'application de la règle.

Remise en jeu : Application de la règle des 5 secondes avec une tolérance à 7 secondes

Jeu rapide : Application de la règle. Pour favoriser le jeu rapide chez les jeunes, l'arbitre ne doit pas toucher le ballon en zone arrière (sauf après une faute ou temps mort).

Défense : L'application de la technique de jeu de défense homme à homme ou défense individuelle est obligatoire. (Écrans et prise à 2 strictement interdits)

Feuille de marque : **E-marque obligatoire pour U9 et U11.** Elle doit être sur FBI dans les 48h ouvrables après la rencontre. En cas de non-respect, le club recevant se verra appliquer une pénalité sportive et financière.

Désignations :

Pas de désignation d'arbitres officiels sur tous les championnats.

Pas de désignation d'OTM sur tous les championnats.

Article 6 – Règles de participation

Licences autorisées :

Type delicence	0C	1C / 2C 1CAST / 2CAST OCAST / OCT / OCASTCTC
Nombre maximum	10	5*

**Les licences 1C, 1CAST, 2C, 2CAST, OCT, OCAST ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause pas dépasser le nombre de 5.*

Les socles 0, 1 et 2 ne sont pas autorisés. Il faut obligatoirement une extension compétition « C ».

Nombre de joueurs : 6 minimum et 10 maximum.

Nombre d'entraîneurs : 1 entraîneur ou 1 entraîneur + 1 entraîneur adjoint.

Nota : Seule une personne majeure licenciée peut assurer cette fonction.

Règle de participation sur les play-offs :

Un joueur ayant joué au moins une rencontre avec l'équipe évoluant à la catégorie supérieure (soit U13), ne pourra prendre part aux play-offs, seulement s'il a participé à 60 % des rencontres de la phase 2.

Nombre de participation sur 3 jours consécutifs :

Un joueur des catégories d'âge U7 à U11 ne peut participer à plus d'1 rencontre sur 3 jours de suite (consécutifs) qu'il soit surclassé ou non (à l'exception des tournois).

Article 7 – Équipes multiples

Liste de joueurs personnalisés :

Les BRASSAGES et les CHAMPIONNATS Départementaux ne peuvent pas accueillir plusieurs équipes d'une même association sportive, d'une même catégorie dans une même division sauf pour la dernière division de la catégorie.

La composition des équipes personnalisées doit être transmise à la Commission Mini Basket avant la première journée de BRASSAGE et CHAMPIONNAT PHASE 2. Elle peut être différente lors de chaque PHASE.

Article 8 – Obligations

Rappel :

Les convocations doivent être adressées aux clubs adverses 14 jours minimum avant la date de la rencontre.

En cas de litige, la Commission Mini Basket décidera des suites à donner.

Manquements :

Conformément aux manquements validés lors de l'Assemblée Générale, le non-respect des règles du mini basket fera, dès le début du brassage, l'objet d'un rappel à l'ordre et sera sanctionné financièrement.

Article 8 – Secteurs

Secteur NORD	
IDF0095007	AUVERS BC
IDF0095013	CM ORVILLE DE LOUVRES
IDF0095024	ENTENTE FOSSES MARLY BC
IDF0095028	UMO BEAUMONT B
IDF0095030	US MONTSOULT-BAILLET-MAFFLIERS
IDF0095041	BC L'ISLE ADAM
IDF0095042	US ENNERY BB
IDF0095044	UNION VIARMES LUZARCHES B
IDF0095047	BOUFFEMONT AC B
IDF0095049	BC FREPILLON MERIEL MERY
IDF0095053	ES CHAMBLY PERSAN

Secteur OUEST	
IDF0095008	AS ST OUEN L'AUMONE
IDF0095017	OLYMPIC CLUB JOUY LE MOUTIER
IDF0095022	HERBLAY BASKETBALL CLUB
IDF0095029	MAGNY VEXIN BASKET
IDF0095038	CERGY-PONTOISE BB
IDF0095040	ERAGNY BC
IDF0095048	CS PIERRELAYE
IDF0095050	VAUREAL BC
IDF0095051	MENUCOURT BC

Secteur SUD	
IDF0095004	ACS CORMEILLAIS
IDF0095009	BC ERMONT
IDF0095010	BASKET CLUB DE FRANCONVILLE
IDF0095011	BC TAVERNY MONTIGNY
IDF0095016	EAUBONNE BASKETBALL
IDF0095019	ARGENTEUIL BB
IDF0095023	E ST LEU B
IDF0095027	O SANNOIS ST GRATIEN
IDF0095037	US O BEZONS
IDF0095052	BEAUCHAMP OLYMPIQUE BC
IDF0095055	BASKETBALL BESSANCOURT

Secteur EST	
IDF0095002	AAS SARCELLES BB
IDF0095006	SAINT BRICE BASKET
IDF0095012	CM GARGES LES GONESSE
IDF0095018	USDEM BASKET
IDF0095031	DOMONT B
IDF0095045	MACCABI SARCELLES
IDF0095064	ETOILE GROSLAY BASKET
IDF0095066	MONTMAGNY BASKET-BALL
IDF0095621	EST VAL D'OISE BASKET
IDF0095941	VILLIERS LE BEL BASKET
IDF0095061	SOISY BASKETBALL 95